

PRYMAC GROUPE

Société Anonyme au capital de 4.650.598,00 euros
Siège social : 95 Rue Perronet 92200 Neuilly-sur-Seine
N° RCS NANTERRE 952 074 896

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés

L'an deux mille vingt-six, Le 29 Avril à 15 heures

Les associés de la Société PRYMAC GROUPE, Société anonyme au capital de 4.650.598,00 euros, dont le siège social est situé au 95 Rue Perronet 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 952 074 896, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressé, par lettre recommandée avec accusé de réception, par le Président.

L'assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration, Mr DRAI Serge.

PRESENTS ASSOCIES

- Mr ASSERAF Yossef
- Mr COHEN Menahem Mendel
- Mr DRAI Serge

Le président du Conseil d'Administration constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

ORDRE DU JOUR

Le président du Conseil d'Administration rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation de l'administrateur

Première résolution

Les associés, après en avoir délibéré, décident de révoquer, avec effet à compter de ce jour, Mr CALFOUN David, de ses fonctions d'administrateur de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'ensemble des associés de la société présents.

Neuilly-sur-Seine, le 29 Avril 2026

Signatures

MR ASSERAF YOSSEF



MR COHEN MENAHEM



MR DRAI SERGE

